

Délégué à la protection des données DPO (Diplôme d'Université)

Bac + 1 2 3 4 5

Domaine
JuridiqueResponsable Universitaire
Vincent BOUHIER
fc@univ-evry.frResponsable de formation
Aurélien BANCK
fc@univ-evry.frRenseignements et candidature
Reprise d'Etudes et Gestion des
formations
diplomeuniversite@univ-evry.fr ;
fc@univ-evry.frChristine SIROT
Tél. : 01-69-47-80-68Adresse Postale : Université d'EVRY -
SCFC – Bd F. Mitterrand – 91000
EVRY COURCOURONNESBureaux : Bât. Maupertuis - RDC
Haut- 3, rue du Père Jarlan – 91000
EVRY COURCOURONNES

1. Présentation de la formation

Le nouveau métier de Délégué à la Protection des Données (DPO), au carrefour du droit, de la sécurité informatique, de la compliance et de l'éthique nécessite une formation pluridisciplinaire adaptée. C'est à cette problématique que le DU DPO vise à répondre. La formule hybride de la formation est particulièrement adaptée aux besoins des professionnels en activité alliant regroupements le samedi et cours à distance.

2. Objectif de la formation

- Former des professionnels compétents sur les aspects juridique, technique et organisationnel que requière la fonction de DPO afin d'exercer le métier de délégué à la protection des données.

3. Public - Conditions d'admission – Modalités d'entrée

- Public concerné : cette formation s'adresse aux Délégués à la protection des données (DPO) ou toute autre personne souhaitant exercer des fonctions de délégué ou assimilées (assistant du DPO, Compliance manager, etc).
- Prérequis : être titulaire d'un Master 1 ou d'une maîtrise dans le domaine du droit ou de l'informatique (diplôme de niveau 6 [anciennement niveau II] sanctionnant 4 années après le baccalauréat). Les candidats justifiant d'une expérience significative dans le domaine de la protection des données personnelles verront leur candidature examinée. Disposer d'un niveau d'anglais B1.
- Modalités d'entrée : sur dossier de candidature et entretien. Une commission de recrutement examinera les candidatures en fonction de la nature des diplômes et des expériences professionnelles.

4. Tarif et financement

- Frais de formation : 3750,00 €
 - Droits d'inscription à l'université : 170,00 € (tarif en vigueur)
- Pouvant être financée par : Financement employeur –OPCO/Pôle Emploi- CPF – financement individuel
→ Enregistrée au RNCP (Répertoire National des Certifications Professionnelles), cette formation est éligible au CPF (Compte Personnel de Formation)

5. Organisation de la formation

- Durée : 137 heures de formation collective, 4 heures de tutorat individuel et 12 semaines de stage (le stage peut être effectué dans le cadre de son activité professionnelle)
- La formation se déroule sur 9 mois :
 - **7 rassemblements en présentiel d'octobre 2021 à mars 2022 le samedi**
 - **14 classes virtuelles d'octobre 2021 à mars 2022** hors temps de travail
 - **Des cours en ligne** (webinaires) disponibles tout au long de la formation
 - Les soutenances du **mémoire professionnel** sont programmées en avril 2022. La composition du mémoire est accompagné par du **tutorat individuel**.
- Date limite de dépôt de dossier de candidature : **mi-octobre 2021**.
- Date de démarrage des cours : **30 octobre 2021**.
- Les dates sont disponibles sur demande.

6. Sanction de la formation

- Formation diplômante.
- A l'issue de la formation, un diplôme d'université est délivré au stagiaire ayant subi avec succès l'ensemble des examens.

7. Programme

Module juridique : 62H

- Les fondamentaux de la protection des données personnelles : définition, licéité, les bases légales des traitements de données
- Le DPO : rôle et missions et La Cnil
- Les obligations des responsables du traitement et des sous-traitants
- Les droits des personnes concernées
- Les transferts de données hors Union européenne
- Les contrôles et les sanctions de la Cnil
- La directive Police-justice
- La directive E-privacy et la gestion des opérations marketing
- Les données de santé
- La protection des données dans le monde

Module technique : 30h

- Cybersécurité notions de base
- Les règles d'hygiène informatique
- Sécurité des systèmes
- Authentification
- Violations de données et incident de sécurité
- Normes de sécurité

Module organisationnel : 32H

- BCR, code de conduite et certification
- Les outils de gestion de la conformité
- L'audit
- Le programme de gestion des sous-traitants
- La communication et la gestion de crise
- Les analyses d'impact (PIA)
- La gestion des risques/EBIOS risk manager
- L'organisation de la fonction de DPO

Intervenants

Aurélie Banck, DPO,
Europcar Mobility
Group

Marc Bouvier

Nathalie Buffotot

Ghita Hamzy

Laure Landes-
Gronowski

Soazig Leleuch

Audrey Morlière

Pauline Ordines

Aissatou Saar

Ces enseignements sont complétés d'un accompagnement à la réalisation d'un mémoire sous la forme d'un tutorat.

8. Modalités d'évaluation (*)

1^{ère} session :

- Un contrôle des connaissances réparti comme suit pour les UE1 et UE2 :
 - Cas pratique
 - QCM
- Un contrôle des connaissances pour l'UE3 : Restitution de deux projets collectifs.
- L'UE4 : composé d'un mémoire et de sa soutenance.

2^{ème} session :

- La deuxième session d'examen est accessible à tout étudiant n'ayant pas obtenu la moyenne au contrôle terminal (y compris par compensation) et aux étudiants n'ayant pas été en mesure de soutenir leur mémoire.

Le DU « DPO » est décerné aux étudiants qui ont obtenu : Une moyenne générale égale ou supérieure à 10/20 à l'ensemble des modules et une moyenne égale ou supérieure à 10/20 au mémoire.